

FORMATION

Territoires, villes, mobilités et transport
Déplacements, mobilité, transports
Politique de transport et intermodalité
Mis à jour le 16/09/2026

Faire du stationnement un levier de sa politique de mobilité

> CETTE FORMATION

S'ADRESSE À

Collectivités: services techniques, aménagement, urbanisme, déplacements. Sociétés d'ingénierie et bureaux d'études, agences d'urbanisme, exploitants de transport et de parking, services de l'État.

> PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel

Durée : 3,00 jours

EN BREF

Le stationnement constitue un levier majeur du report modal. Pour cela il est nécessaire de définir une politique de stationnement efficace et pertinente à l'échelle de son territoire et de réussir sa mise en œuvre ainsi que de bien articuler cette politique avec les politiques d'urbanisme et de mobilité.

OBJECTIFS

-DÉFINIR le stationnement et les évolutions en cours.-METTRE EN ŒUVRE une politique de stationnement cohérente et efficace en adéquation avec les besoins et les objectifs.-GÉRER les interfaces avec les autres politiques : urbanisme et mobilité.

THÉMATIQUES

Le stationnement : acteurs et compétences, réglementation, offre et usage. La dépenalisation du stationnement. La politique de stationnement : objectifs, dimensionnement et modalités, contrôle et communication. L'articulation entre politique de stationnement, politique d'urbanisme et politique de mobilité. Les nouvelles technologies et applications.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

COORDINATION

Emmanuel PERRIN, Directeur de projets stratégie de mobilité, CEREMA

Olivier ASSELIN, Chargé de Mission Politique du Stationnement - Formateur -
Animateur de réseau professionnel, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Journée	Introduction et présentation de la session
Les politiques de stationnement public : les acteurs, le diagnostic et la mise en œuvre	Les grands enjeux et principaux acteurs des politiques de stationnement Etat des lieux en France
	Offre et usage de stationnement à l'échelle d'un territoire: le connaître, le mesurer et le comprendre
	La réglementation sur le stationnement sur voirie et l'évaluation de la réforme du stationnement payant de 2019. Le stationnement gratuit et à durée limitée. La mise en œuvre du pouvoir de police.
	La régulation et la coordination des différentes offres de stationnement au service de la politique de mobilité
Journée L'articulation entre politique de stationnement, politique d'urbanisme et politique de mobilité	Le stationnement dans les PLU : diagnostic, règlement, OAP
	La mutualisation et l'articulation du stationnement privé et public L'organisation du stationnement dans les nouveaux quartiers urbains
	exploitation des parkings : depuis la délégation de gestion totale vers une maîtrise publique plus forte avec les SPL
	Les obligations relatives aux ombrières photovoltaïques : cadre juridique et réglementaire
	La fonction relai en milieu péri-urbain : articulation entre les politiques de stationnement et d'intermodalité.
Journée Jeu de rôle	Situation travaillée : Gare de Macon - stratégie de stationnement autour de la gare en lien avec le projet de PEM Livable : diagnostic, proposition d'actions Confrontation aux solutions
Atelier	Inclure une politique de Stationnement dans une stratégie de promotion des mobilités alternatives (covoiturage, autopartage, vélos, nouveaux services, IRVE...)
	Conclusion et évaluation de la session